

DANS L'ACTION, LE 5 JUIN, POUR REFUSER LA PRÉCARITÉ

Le développement de l'emploi contractuel dans les trois versants de la Fonction publique a été renforcé par la loi de transformation de la Fonction publique en 2019. Il atteint désormais **22% des emplois contre 17% en 2011**, des niveaux qui contredisent le principe d'occupation des emplois permanents par des fonctionnaires pourtant rappelé dans le code général de la Fonction publique.

**On compte 1,2
million de
contractuel·les
dans la Fonction
publique**

**70% des contractuel·les
de la Fonction
publique sont des
femmes**



**52% des contractuel·les
sont en CDD**



**28% des contractuel·les
sont à temps partiel,
c'est deux fois plus que
les fonctionnaires.**

SUR LE TERRAIN, DES CONSÉQUENCES POUR LES PERSONNELS

L'emploi contractuel :

- installe la **précarité de l'emploi** dans la Fonction publique
- aggrave les **inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes**. Ces dernières sont sur-représentées parmi les contractuel·les.

La concurrence entre emplois statutaires et emplois contractuels est un puissant moyen de division des personnels au profit du dogme de la réduction de la dépense publique. Les économies réalisées sur le dos des personnels contractuels impactent leurs rémunérations mais aussi le niveau de leurs pensions.

DEFENDRE LE STATUT

L'affaiblissement de la Fonction publique et du statut général des fonctionnaires qu'induit le développement de l'emploi contractuel fragilise ainsi l'ensemble de notre modèle social.

Le statut, par les garanties qu'il offre et les obligations qu'il confère aux fonctionnaires, les place au service de l'intérêt général. Les crises sociales et économiques résultant des politiques néolibérales et des logiques d'austérité à l'œuvre depuis deux décennies rappellent pourtant régulièrement le caractère structurant pour le pays des services publics. Ils restent l'un des outils majeurs pour assurer et améliorer les conditions d'existence de toutes et tous et représentent un puissant levier de répartition de la richesse produite au bénéfice de tou·tes.

**POUR UNE FONCTION PUBLIQUE
AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

**FAISONS DU 5 JUIN
UNE JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE
POUR DES PLANS DE TITULARISATION
DANS LES TROIS VERSANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE**

EXIGEONS :

- ✓ la création des corps et cadres d'emploi nécessaires
- ✓ des plans de titularisation ambitieux
- ✓ une amélioration des conditions de travail
- ✓ la revalorisation des salaires



La FSU mobilisera largement pour sensibiliser aux conséquences d'une montée de la précarité au sein de la Fonction publique. Sans attendre la mise en œuvre de ces plans de titularisation, la FSU portera auprès des élu·es et des autorités administratives et territoriales, les revendications de limitation des effets de la précarité, d'amélioration des conditions de travail et de rémunération.

**REFUSONS
LA LOGIQUE DE PRÉCARITÉ**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**